

Conseil du musée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport de gestion / Musée national suisse**

Band (Jahr): **122 (2013)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conseil du musée.

Conseil du Musée national suisse

Président : Dr h. c. Markus Notter, conseiller d'Etat du canton de Zurich.
Vice-présidente : Dr Isabelle Graesslé, directrice du Musée international de la Réforme à Genève. Membres : Dr Rolf Fehlbaum, président du conseil d'administration de Vitra ; Prof. Dr Irène Herrmann, professeure associée d'histoire suisse à l'Université de Genève ; Catherine Labouchère, membre du Grand Conseil du canton de Vaud et conseillère communale à Gland ; Pio Pellizzari, directeur de la Phonothèque Nationale Suisse ; Prof. Dr Iwan Rickenbacher, conseiller en communication et professeur honoraire à l'Université de Berne, Institut de sciences politiques ; Marc Wehrlin, avocat et médiateur.

Le conseil du musée veille à la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil fédéral et en rend compte à ce dernier à l'occasion de deux séances d'office, qui cette année ont eu lieu le 6 mai et le 24 octobre en présence du conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur, ainsi que de son secrétaire général Lukas Bruhin, de son collaborateur personnel Michael Brändle et de Joana Borrego, conseillère spécialisée culture et international.

Par ailleurs, le conseil du musée s'occupe des affaires courantes, adopte le budget et prépare les dossiers devant être soumis à l'approbation du Conseil fédéral. Le conseil du musée et sa commission des finances tiennent chaque année quatre séances ordinaires. La direction du Musée national suisse présente au conseil du musée un rapport trimestriel sur les indicateurs financiers, les investissements, le nombre de visiteurs, les enregistrements et les inventorisations ainsi que sur le nombre de prêts. De surcroît, la direction soumet au conseil du musée deux rapports semestriels contenant des renseignements plus détaillés sur les affaires en cours ainsi que le rapport sur les risques, qui doit être actualisé chaque année.

Le rapport d'activité et de gestion 2012, ainsi que les comptes annuels, rédigés par le conseil du musée à l'intention du Conseil fédéral, ont été approuvés le 10 avril 2013 par le Conseil fédéral, qui a pris connaissance du rapport de l'organe de révision et a donné décharge aux membres du conseil du musée pour l'exercice 2012.

Le 6 décembre 2013, le Conseil fédéral a fixé les objectifs stratégiques pour la période 2014–2017. A l'occasion de cette même séance du Conseil fédéral, les membres du conseil du musée ont été réélus et reconduits dans leurs fonctions pour quatre ans.

Le conseil du musée veille à la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil fédéral, s'occupe des affaires courantes et adopte le budget.
